



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SHHNH pour l'exercice comptable 2020

À la demande du Conseil d'administration de la SHHNH, la Commission de vérification des comptes s'est réunie en date du 26 mars 2021. Les participants à cette réunion étaient : MM. Bervillé André, président, Duvallet Gérard, Marchais Louis, Marger Jean-Paul, Martin-Dorel Gérard, Mousain Daniel et Taïb Jacques, tous membres de la Commission, qui ont vérifié les documents suivants relatifs à l'exercice comptable 2020 présentés par M. Labonne Gérard, trésorier :

- Le grand livre global avec un total général de 338 822,04 € (8 p.) ;
- La balance globale avec un solde en débit et en crédit de 321 004,77 € (2 p.) ;
- Le bilan synthétique avec un bilan brut de 299 980 € ramené à un bilan net de 266 382 € suite à 33 598 € d'amortissements (1 p.) ;
- Le compte de résultat synthétique des charges et produits, équilibré (19 349 € en charges et 19 349 € en produits) (1 p.) ;
- Le tableau détaillé des amortissements (1 p.).

La Commission souligne que la présentation de la comptabilité réalisée par le trésorier est conforme aux dispositions comptables mises en œuvre depuis 2008 et imposées par la réglementation relative aux **associations reconnues d'utilité publique**, en particulier la dotation aux amortissements qui expriment la dépréciation de certains éléments comptables (constructions, matériel, mobilier, etc.).

La Commission a commencé ses travaux par l'examen du grand livre puis a scruté la balance globale en suivant le plan comptable des comptes de capitaux aux comptes de produits. Pour terminer, elle a contrôlé leur bon report sur la balance globale et leur incidence sur le bilan synthétique et le compte de résultat synthétique.

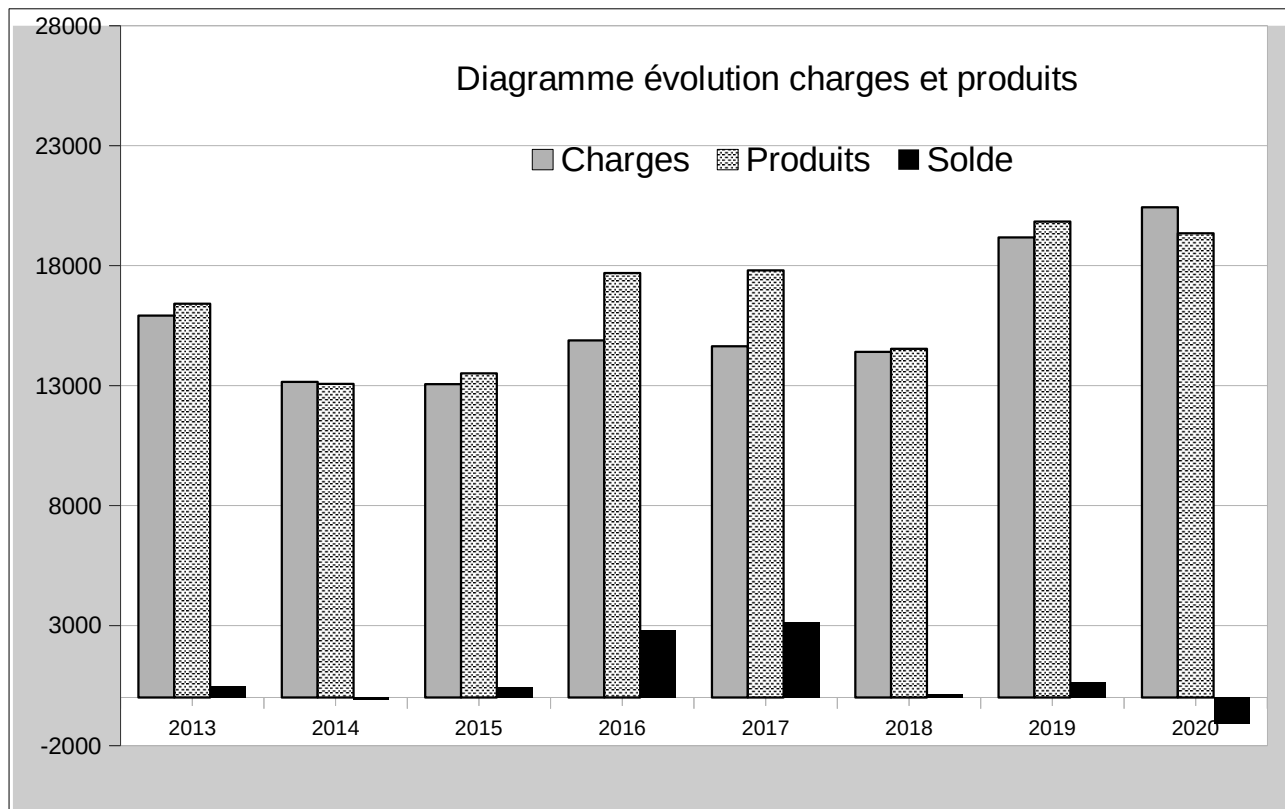
Afin d'approfondir l'examen du bilan synthétique et du compte de résultat synthétique, elle a examiné l'évolution des actifs à partir de 2012 :

SHHNH – Actif des bilans de 2013 à 2020

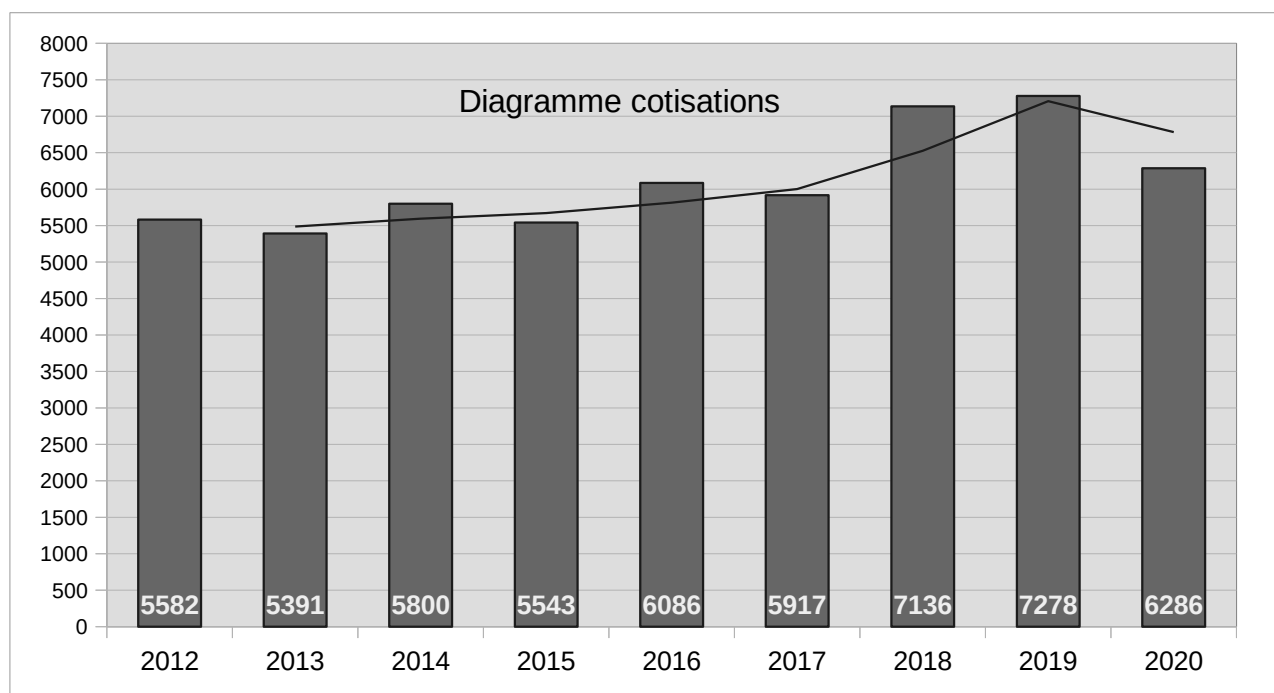
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total général	255 725	254 640	255 091	257 901	260 666	260 797	261 462	266 382
Total actif immobilisé	222 360	214 591	214 438	215 057	213 728	216 683	214 724	212 747
Amortissements et provisions	22 732	23 711	24 785	26 308	27 637	29 662	31 662	33 598
Marchandises (Stock net)	5 981	5 853	5 747	5 747	3 744	3 684	2 094	1 499
Actif circulant et trésorerie	33 364	40 049	40 653	42 844	46 938	44 114	46 739	53 635

La Commission a constaté une stabilisation du total général du bilan sur les deux derniers exercices malgré une réévaluation à la baisse du stock de marchandises (livres invendus) mais sans incidence sur la trésorerie qui reste très saine.

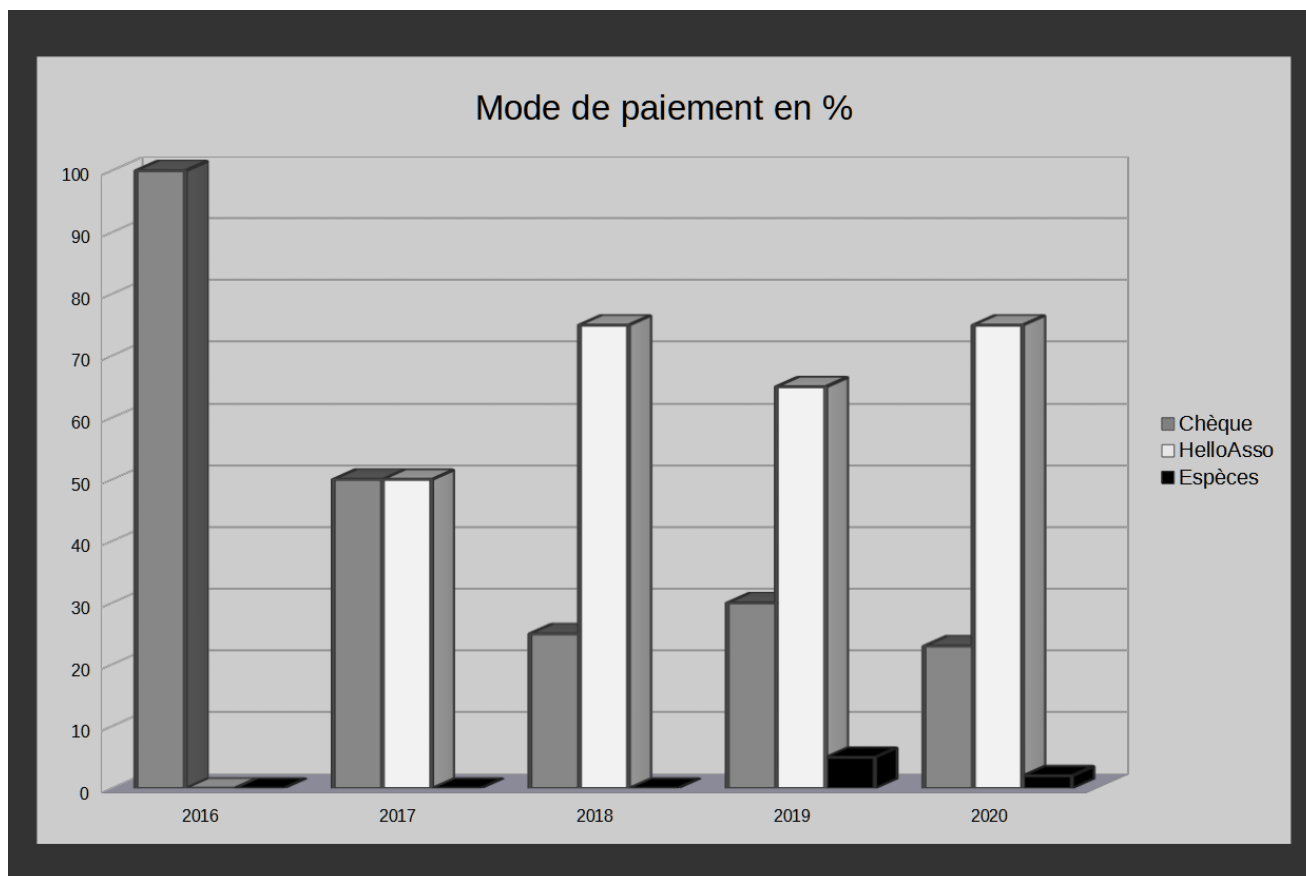
L'examen de l'évolution des comptes de charges et produits montre un équilibre satisfaisant pour une association à but non lucratif.



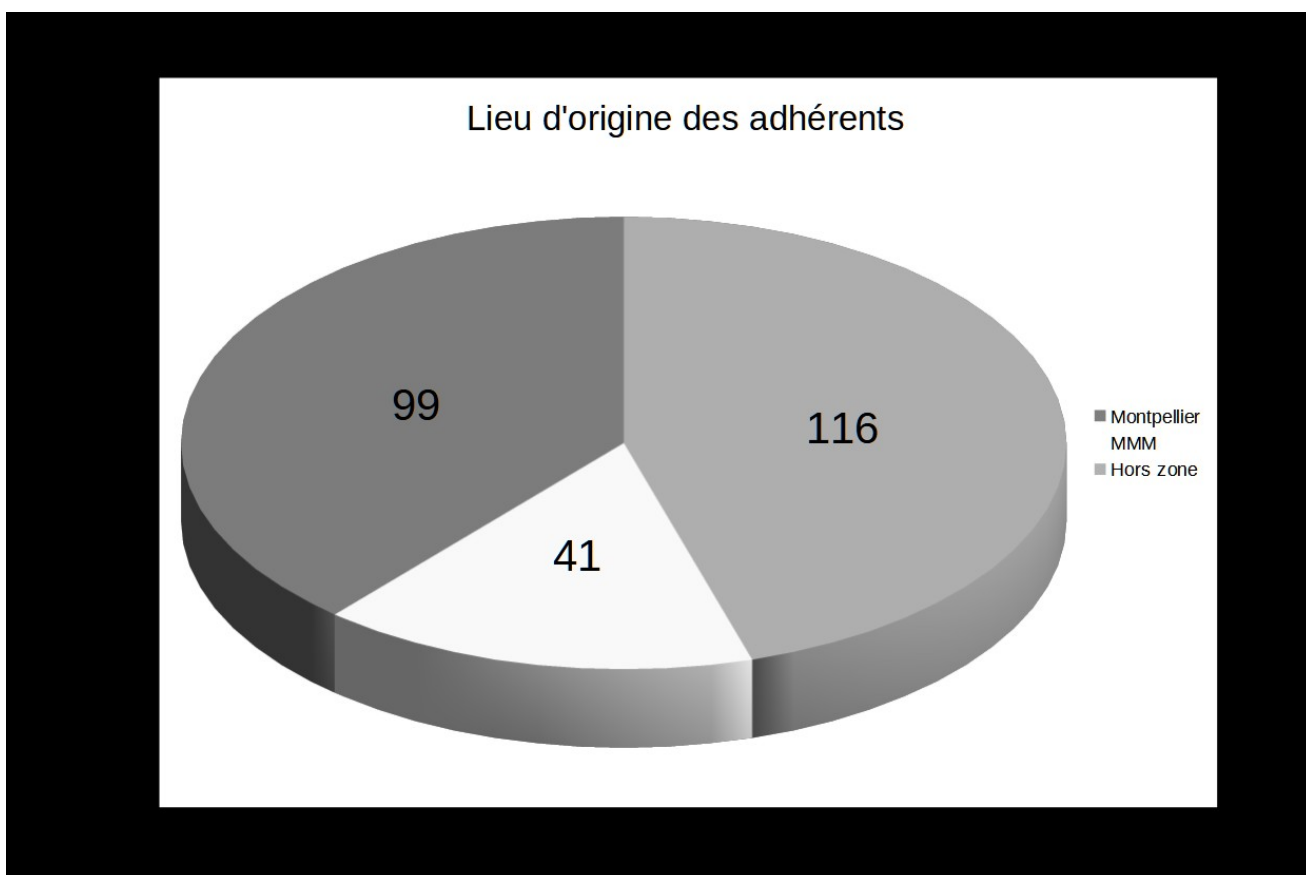
L'AG de 2020 ne s'étant pas tenue en présentiel, un certain nombre d'adhérents qui renouvelaient leur cotisation à cette occasion ne l'ont pas fait. Même observation en ce qui concerne la suppression des manifestations où la SHHNH était régulièrement présente, mais le montant global des cotisations reste supérieur à celui de 2017, sans augmentation du montant des cotisations.



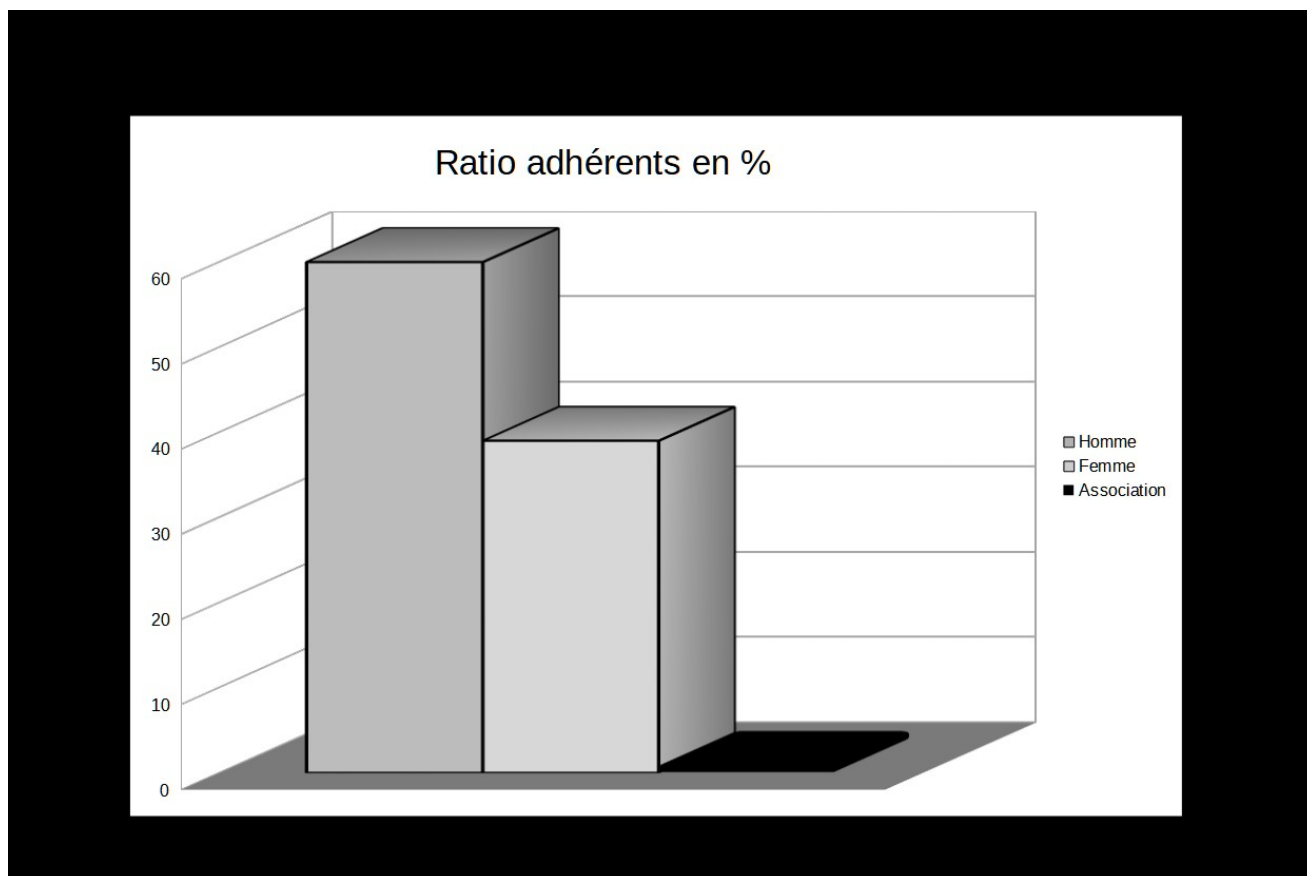
Le mode de règlement des adhésions par HelloAsso est de plus en plus privilégié par nos membres, ce qui allège d'autant le travail administratif et diminue le risque d'erreur :



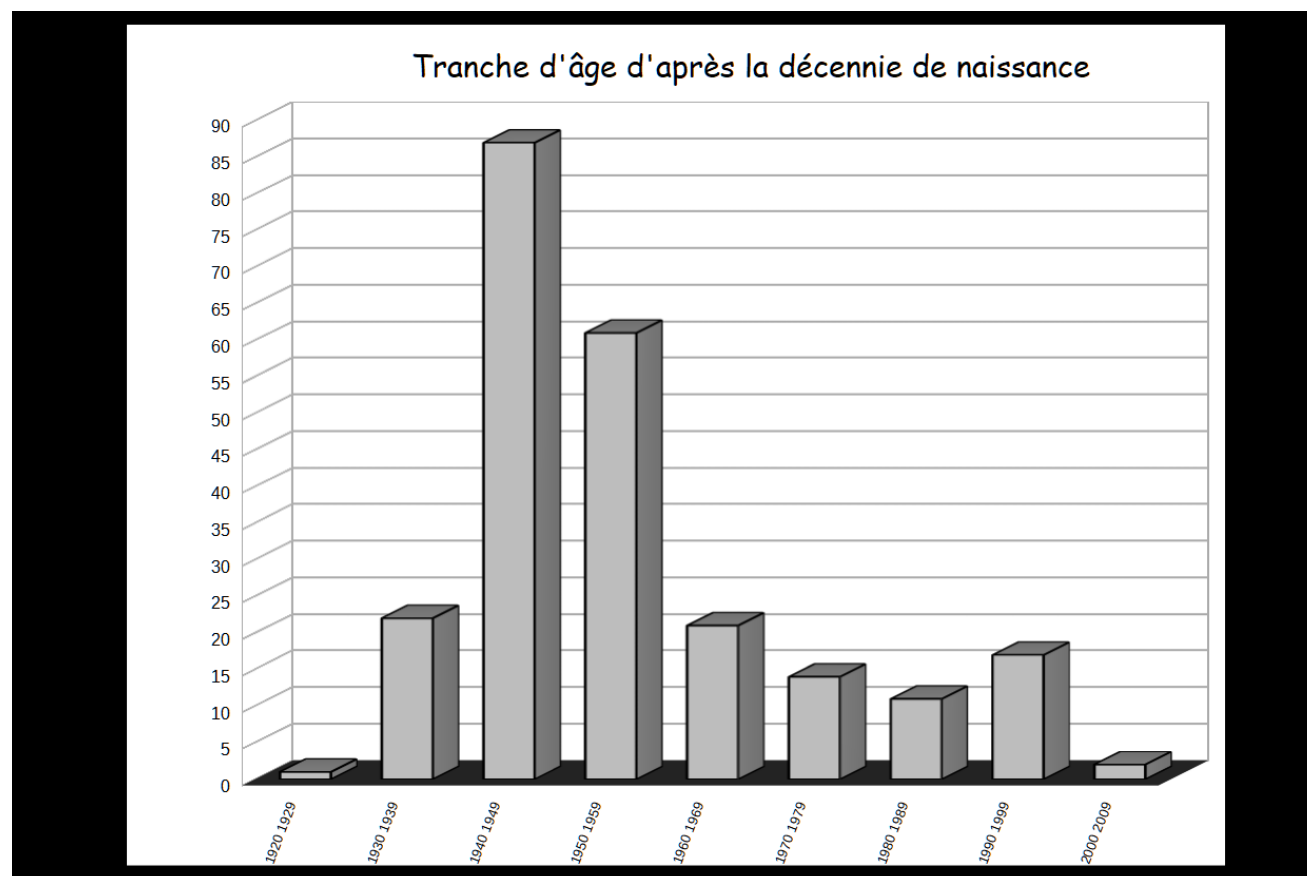
Le diagramme suivant montre que près de la moitié de nos adhérents sont domiciliés hors de la Métropole, principalement dans le département mais également à l'étranger :



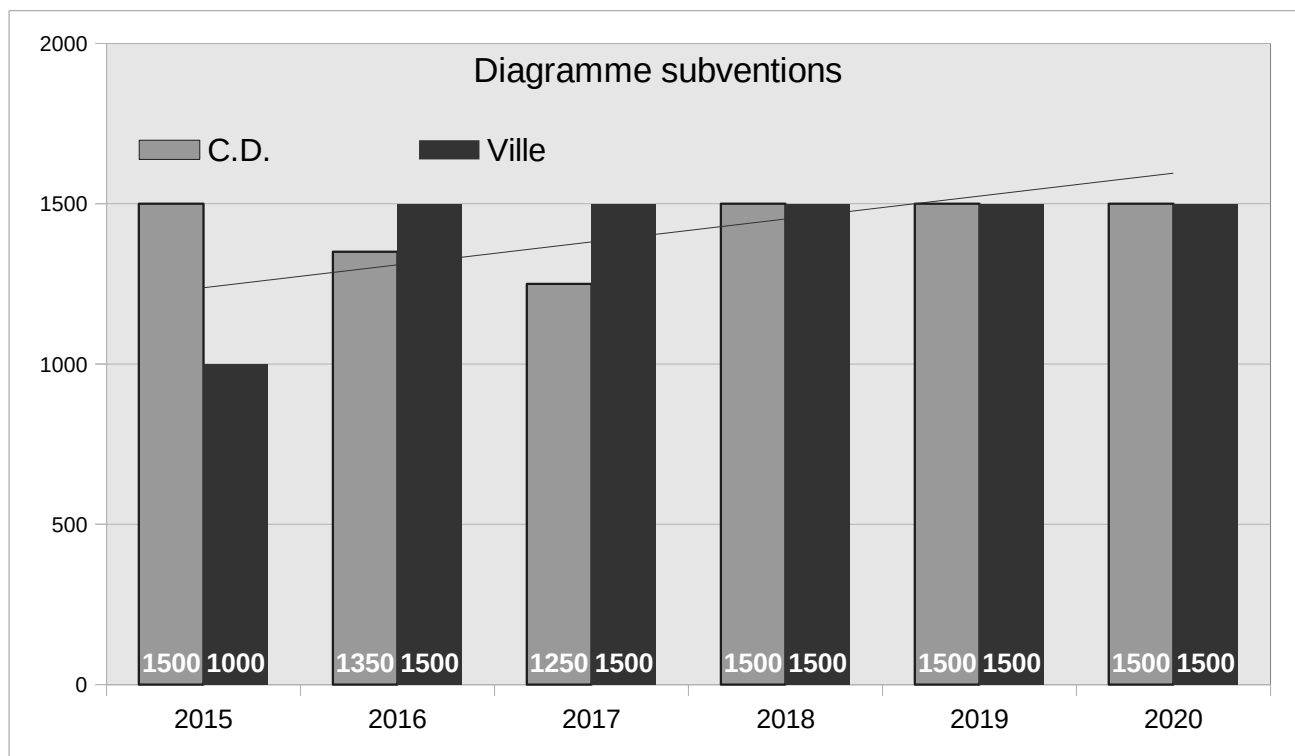
Le ratio des adhérents entre hommes et femmes, sans être parfaitement équilibré, est acceptable et il n'est pas déraisonnable de penser qu'il ira en s'améliorant dans l'avenir :



La majeure partie de nos membres sont des personnes à la retraite, mais le contingent des actifs et des étudiants n'est pas négligeable, ce qui est encourageant.



Les subventions de fonctionnement du Conseil Départemental et de la Ville de Montpellier (incluant les 500,00 € versés pour l'animation naturaliste des jardins depuis 2016) restent stables.



Une autre conséquence de l'interdiction de manifestation auxquelles nous participions a été une importante réduction de la vente d'ouvrages, d'où une faible diminution des stocks.

La préparation de la tenue de la précédente AG en virtuel, des réunions de bureau en visioconférence et la mise en place de nouveaux moyens de communication (bloc-notes) ont nécessité une grande implication de notre webmaster, de notre expert informatique et des responsables de section, générant de nombreuses heures de bénévolat dont le montant reste largement sous-évalué.

Au terme de son travail de vérification, la Commission a une nouvelle fois exprimé sa satisfaction, tant au regard des explications fournies qu'à la qualité de la comptabilité : les comptes présentés par le trésorier sont justes et sincères.

En conséquence, **la Commission conclut à une proposition d'approbation des comptes par l'Assemblée Générale de la SHHNH.**

Le président de la Commission de vérification des comptes,
Jean-Paul Marger